

Qu'avez vous besoin de savoir avant votre inscription !

## 1) Inscription



Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à vous laisser guider en vous rendant sur la page « Inscription » ou « Horaire » de notre site web. Vous serez alors redirigé sur notre système d'inscription (Qidigo).

Pour une première inscription, vous devez d'abord vous créer un dossier Qidigo (nom, prénom et adresse courriel). Il est possible d'ajouter son partenaire en tant que membre de son dossier ou qu'il se crée lui-même un dossier. Dans tous les cas, veuillez inscrire chaque personne à son nom, en tant que follow (cavalière) ou lead (cavalier).

## Paiement



Vous aurez la possibilité de payer en ligne par carte de crédit ou de venir payer directement à l'une de nos écoles pendant les heures de permanence. Tous les modes de paiement sont acceptés.

## Partenaires



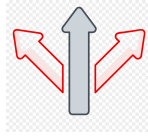
Il n'est pas nécessaire de s'inscrire avec un ou une partenaire. Si le groupe est déséquilibré, nous essaieront d'y remédier en demandant des renforts d'autres cours.

## 2) Tenue vestimentaire



Il n'y a pas de code vestimentaire. Venez avec des habits confortables et légers. Il n'est pas nécessaire d'avoir des souliers de danse. Espadrilles en toile ou de sport, ou chaussures avec semelle en cuir feront l'affaire. Évitez les talons hauts, les semelles qui marquent et les chaussures utilisées à l'extérieur.

### 3) Flexibilité des cours



Au moment de l'inscription, vous devez choisir le cours (jour, heure) dans lequel vous êtes susceptible d'aller le plus souvent. L'école offre généralement plusieurs fois dans la semaine les cours du même niveau, et vous pourrez changer de classe ou d'école occasionnellement selon vos contraintes d'horaire, mais assurez-vous en début de session que le cours dans lequel vous n'êtes pas inscrit n'a pas été annulé.

Exemple : Mon cours régulier de Swing débutant est le lundi à 18h30 à l'école de Ste-Foy, et je me joins au groupe de Swing débutant du jeudi à 20h00 à l'école en Basse-Ville.

### 4) Annulation de cours



En cas d'annulation de cours avant le début de la session, vous pouvez demander un crédit de cours ou un remboursement intégral. Ce dernier vous sera reversé sans délai sur votre carte de crédit, si vous avez payé en ligne. Dans les autres cas, nous vous ferons un chèque du montant total, qui sera disponible à l'accueil de l'une de nos écoles.

### 5) Stationnement



L'école de Ste-Foy dispose d'espaces de stationnement gratuits.

En Basse-Ville, vous pouvez vous stationner sur le boulevard Charest ou dans les petites rues derrière l'école. En cas d'opération déneigement, l'interdiction de stationnement ne commence qu'après la fin des cours, soit à 22h.